

# LE DRAMATIQUE SUICIDE D'UN NEURASTHÉNIQUE A CHÉRENG

Agé de 76 ans, ancien maître-marchal il se trancha la gorge avec un couteau de cuisine

Dans des circonstances profondément dramatiques, une honorable notabilité de Chérens, manuellement connue et appréciée dans cette paisible commune du canton de Lannoy, vient de se donner la mort au cours d'une crise de neurasthénie.

## Un malade...

M. Victor Plat, 76 ans, ancien maître-marchal breveté, titulaire de la médaille de la Mutualité, membre du Conseil des Prud'hommes, chevalier du Mérite agricole, s'était retiré des affaires vers 1920.

En compagnie de sa femme, il vécut durant cinq années dans sa retraite une paisible existence qu'aucun nuage ne vint assombrir.

Mais il y a sept ans, la douce quietude dans laquelle il comptait terminer ses jours, prit brusquement fin avec la mort de son épouse.

Il resta seul avec ses enfants, mais l'ennui devint aussi pour lui un nouveau et funeste compagnon. Sa raison n'y résista pas longtemps, et il se mit à rêver que son cas alla s'aggravant et ses idées devinrent toujours plus noires.

Depuis quelques temps, les crises de neurasthénie, dont la victime souffrait depuis longtemps, se firent plus fréquentes, en quantité et en violence et ne manquaient pas d'inspirer de grosses inquiétudes à son entourage.

Parallèlement, son humeur, son caractère devinrent plus irritables. Il se plaignait dans le voisinage des cimetières, fréquentait les enterrements et aux personnes qui le saluaient, lui posaient des banales questions sur son état de santé, invariablement, il répondait : « Bien sûr, c'est moi qui conduira au tombeau ».

Au physique, M. Victor Plat ne paraissait nullement malade. Il était d'une forte corpulence et la dure profession qu'il avait exercée de longues années durant avait fait de lui un homme à larges épaules, sur lesquels la mort sembla n'avoir aucune prise.

Quand il s'était retiré des affaires, il avait cédé sa maison et son commerce de quincaillerie à son fils, M. Fiquet, et s'était installé avec sa femme à Chérens, dans une ancienne habitation qu'il occupait une chambre du rez de chaussée et une chambre au premier étage.

Ceux-ci connaissant son état, le surveillaient avec un soin jaloux et jamais ils ne le laissaient seul.

Le vieillard avait l'habitude de leur rendre la tendresse qu'ils témoignaient à son égard. Parfois, il s'enfermait dans sa chambre et refusait deux ou trois jours durant de quitter sa chambre, mais lorsqu'il était réconforté par la présence du médecin de la commune, M. le docteur Desseiller, il était de nouveau sorti de sa chambre.

## La fin tragique

En présence de telles circonstances, il fallait s'attendre au drame, que nombre de personnes avisées avaient prévu.

Une malheureuse absence du fils du vieillard, le mardi 27, avait été prévue, mais le vieillard, qui ne voulait pas se séparer de son épouse, avait décidé de ne pas aller à la messe.

Mercredi matin, Mme Fiquet regagna son domicile où elle fut rejointe par la visite faite par le médecin de la commune, M. le docteur Desseiller, qui lui avait dit que son état était grave.

Le fils du vieillard ne mit pas longtemps pour comprendre la signification du silence de son père.

Immédiatement, il fit aviser M. Lepeu, le maire de Chérens et le garde champêtre Drossard.

Le genre et les deux représentants de l'autorité, se rendirent chez le vieillard et se mirent à faire fonctionner la serrure. Mais l'homme ne s'ouvrit qu'imparfaitement, un chaîne de sûreté retenait encore la porte.

Après un horrible spectacle se présentant déjà à leurs yeux, M. Plat était étendu sur le parquet, au milieu d'une mare de sang, au pied de son lit. La cavité de nuit était renversée à son côté.

Etait-ce un crime ?

On put le croire un moment.

Mais il fut facile de constater l'évidence. Avec un large couteau de cuisine, l'ancien maître-marchal s'était tranché la carotide.

Dans sa chute, il avait renversé la table de nuit.

Le permis d'inhumer est délivré.

C'est un cadavre déjà froid que le docteur Desseiller vint visiter. La mort remontait sans doute au jour précédent, et le médecin écrivit définitivement l'hygiène d'un crime en délivrant le permis d'inhumer.

L'enquête menée par la gendarmerie de Lannoy établit également que M. Victor Plat avait réalisé un projet de projet de mettre un terme à ses jours.

C'est aujourd'hui, à 9 h. 30, que seront célébrés les funérailles du malheureux, dont les restes seront inhumés dans le caveau de famille, au cimetière de Chérens.

## UN JEUNE ÉLECTRICIEN MORTELLEMENT BLESSÉ A ESTRE-BLANCHE

Vendredi matin, est décédé à l'hôpital Saint-Louis, à Saint-Omer, un jeune électricien, Marcel Prud'homme, âgé de 20 ans, demeurant à Estre-Blanche, commune des environs de Fruges.

Le jeune homme qui avait été amené, la veille, dans un état alarmant, avait été victime d'un accident au cours de son travail à Estre-Blanche.

M. le docteur Derivaux, appelé à lui donner des soins, releva une fracture du crâne qui faisait prévoir une issue fatale.

Malgré les soins de M. le docteur Derivaux, le jeune homme ne put résister à la blessure et mourut le lendemain matin.

## UNION DES AMPUTÉS DE GUERRE DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Dimanche 20 mai, aura lieu à Lille, la remise solennelle d'un drapeau à l'Union des Amputés de guerre du Nord et du Pas-de-Calais.

Tous les amputés sont invités à assister à cette cérémonie. Rassemblement place de la Gare, à 10 h. 45. Le cortège sera formé place de la Gare, et parcourra les rues de l'Alma, Arclimède, Saint-Pierre, de la Barbe d'Or, Jacquard, Turgot, Voltaire, de Flandre, Drouot, Buffon et de la Vigie pour se rendre à la profane, boulevard de Strasbourg, où la manifestation se terminera par un meeting.

# Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9.51) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

## UN INCENDIE RAVAGE UN ESTAMINET

Il y a 50.000 francs de dégâts

Un incendie d'une certaine gravité s'est déclaré hier matin, vers 8 h. et demie, dans un immeuble situé boulevard de la République, 2, l'angle du boulevard d'Armentières, où existe un estaminet exploité par M. Emile Bourlet.

L'établissement comprend deux étages, un lieu d'attente, le deuxième boulevard d'Armentières, dont les étages sont occupés par de nombreux garnis séparés par de simples cloisons de bois. C'est précisément dans une des chambres du deuxième bâtiment que le feu prit naissance.

Un immeuble qui a été en partie brûlé

Des personnes de passage virent soudain une épaisse fumée se dégageant de la toiture et prévirent aussitôt le danger. Les pompiers furent aussitôt avisés et se rendirent sur les lieux, sous les ordres de M. le lieutenant Crépin, le feu avait déjà gagné le grenier et les flammes couvraient la toiture.

Les pompiers mirent immédiatement trois lances en batterie, alimentées par une bouche située face à la maison sinistrée. Ces derniers s'occupèrent de grosses difficultés avant de se rendre maîtres du feu et ils y parvinrent après deux heures de lutte.

Les dégâts s'élevèrent à 50.000 francs, tant pour l'immeuble que pour le mobilier détruit, soit par le feu ou par l'eau. Il y a assurance.

Un pigeonnier situé au grenier a également été la proie des flammes et une vingtaine de pigeons ont été asphyxiés ou brûlés.

M. André, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête pour établir la cause de cet incendie. D'après les premiers renseignements recueillis, il semble certain que le feu prit naissance dans une chambre du premier étage, se propagea au plancher et s'arrêta à la toiture.

## LA FIN TRAGIQUE

En présence de telles circonstances, il fallait s'attendre au drame, que nombre de personnes avisées avaient prévu.

Une malheureuse absence du fils du vieillard, le mardi 27, avait été prévue, mais le vieillard, qui ne voulait pas se séparer de son épouse, avait décidé de ne pas aller à la messe.

Mercredi matin, Mme Fiquet regagna son domicile où elle fut rejointe par la visite faite par le médecin de la commune, M. le docteur Desseiller, qui lui avait dit que son état était grave.

Le fils du vieillard ne mit pas longtemps pour comprendre la signification du silence de son père.

Immédiatement, il fit aviser M. Lepeu, le maire de Chérens et le garde champêtre Drossard.

Le genre et les deux représentants de l'autorité, se rendirent chez le vieillard et se mirent à faire fonctionner la serrure. Mais l'homme ne s'ouvrit qu'imparfaitement, un chaîne de sûreté retenait encore la porte.

Après un horrible spectacle se présentant déjà à leurs yeux, M. Plat était étendu sur le parquet, au milieu d'une mare de sang, au pied de son lit. La cavité de nuit était renversée à son côté.

Etait-ce un crime ?

On put le croire un moment.

Mais il fut facile de constater l'évidence. Avec un large couteau de cuisine, l'ancien maître-marchal s'était tranché la carotide.

Dans sa chute, il avait renversé la table de nuit.

Le permis d'inhumer est délivré.

C'est un cadavre déjà froid que le docteur Desseiller vint visiter. La mort remontait sans doute au jour précédent, et le médecin écrivit définitivement l'hygiène d'un crime en délivrant le permis d'inhumer.

L'enquête menée par la gendarmerie de Lannoy établit également que M. Victor Plat avait réalisé un projet de mettre un terme à ses jours.

C'est aujourd'hui, à 9 h. 30, que seront célébrés les funérailles du malheureux, dont les restes seront inhumés dans le caveau de famille, au cimetière de Chérens.

## UN JEUNE ÉLECTRICIEN MORTELLEMENT BLESSÉ A ESTRE-BLANCHE

Vendredi matin, est décédé à l'hôpital Saint-Louis, à Saint-Omer, un jeune électricien, Marcel Prud'homme, âgé de 20 ans, demeurant à Estre-Blanche, commune des environs de Fruges.

Le jeune homme qui avait été amené, la veille, dans un état alarmant, avait été victime d'un accident au cours de son travail à Estre-Blanche.

M. le docteur Derivaux, appelé à lui donner des soins, releva une fracture du crâne qui faisait prévoir une issue fatale.

Malgré les soins de M. le docteur Derivaux, le jeune homme ne put résister à la blessure et mourut le lendemain matin.

## UNION DES AMPUTÉS DE GUERRE DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Dimanche 20 mai, aura lieu à Lille, la remise solennelle d'un drapeau à l'Union des Amputés de guerre du Nord et du Pas-de-Calais.

Tous les amputés sont invités à assister à cette cérémonie. Rassemblement place de la Gare, à 10 h. 45. Le cortège sera formé place de la Gare, et parcourra les rues de l'Alma, Arclimède, Saint-Pierre, de la Barbe d'Or, Jacquard, Turgot, Voltaire, de Flandre, Drouot, Buffon et de la Vigie pour se rendre à la profane, boulevard de Strasbourg, où la manifestation se terminera par un meeting.

## UNE MANIFESTATION COMMUNISTE

Une manifestation organisée par le parti Communiste pour protester contre la guerre, s'est déroulée hier, à 19 h., un cortège de quelques centaines de personnes se forma place de la Gare, et parcourut les rues de l'Alma, Arclimède, Saint-Pierre, de la Barbe d'Or, Jacquard, Turgot, Voltaire, de Flandre, Drouot, Buffon et de la Vigie pour se rendre à la profane, boulevard de Strasbourg, où la manifestation se terminera par un meeting.

## BOCK MEYERBEER - PUR ORGE

Une manifestation organisée par le parti Communiste pour protester contre la guerre, s'est déroulée hier, à 19 h., un cortège de quelques centaines de personnes se forma place de la Gare, et parcourut les rues de l'Alma, Arclimède, Saint-Pierre, de la Barbe d'Or, Jacquard, Turgot, Voltaire, de Flandre, Drouot, Buffon et de la Vigie pour se rendre à la profane, boulevard de Strasbourg, où la manifestation se terminera par un meeting.

## RECOUVREMENT DES CRÉANCES FRANÇAISES EN GRÈCE

La Chambre de Commerce de Roubaix nous communique la note suivante : « On sait que la nouvelle loi monétaire grecque du 26 avril 1932 décide en son article 4, paragraphe 2, que les créances commerciales antérieures à la date de sa promulgation doivent être déclarées à la Banque de Grèce dans un délai de trois mois, c'est-à-dire avant le 26 mai 1932. »

« La Chambre de Commerce de Roubaix vient d'apprendre que la date d'expiration du délai exigé pour la présentation des déclarations a été reportée pour les créances françaises, au 26 juillet 1932. »

« En outre, en vue de la sauvegarde des intérêts de nos exportateurs, il a été décidé qu'il y avait lieu de grouper les créances de ces derniers en une seule main et de donner à leurs réclamations un caractère et quelques sorte officiel en les faisant approuver par l'autorité dont jouit en Grèce la Chambre de Commerce de Paris. »

« En attendant qu'un nouvel accord soit intervenu entre les deux pays, nous avons en vue même d'en accélérer et d'en préparer les conclusions, il a été convenu que l'Office de Compensation groupera les déclarations des exportateurs français et se chargera des demandes auprès de la Banque de Grèce, dans les conditions prévues à l'article 4, paragraphe 3, de la loi hellénique du 26 avril 1932. »

« Les exportateurs français qui ont des créances en Grèce doivent, en conséquence, faire parvenir dans le plus bref délai possible, leurs déclarations accompagnées d'un relevé de comptes certifié conforme pour chaque client à la Chambre de Commerce de Paris (Office de Compensation), 16, rue de Valenciennes, Paris. »

« Les exportateurs roubaixiens qui, sur les indications de la Chambre de Commerce de Roubaix, auraient déjà adressé des déclarations à la Banque de Grèce, ont néanmoins intérêt à les renouveler auprès de la Chambre de Commerce de Paris. »

## Au 10, Rue St-Joseph, ROUBAIX COMPLETS sur mesure, 250, 280 fr.

A façon : Complet, 175 fr.; Pantalons, 25 fr.

## POUR LES CHOMEURS

Le Bureau de Bienfaisance recue les sommes suivantes : 300 fr., produit d'une vente de fleurettes et autres objets organisées par l'Association des Anciens Elèves de l'Institut Sevin ; 60 fr., don d'un groupe d'employés et ouvriers de l'Imprimerie de Marlotte, rue du Grand-Chemin, à Roubaix.

L'administration municipale et la commission administrative du Bureau de Bienfaisance adressent leurs vifs remerciements aux généreux donateurs.

## PAPIERS PEINTS Toiles créées, Salatum, Couleurs préparées à la crème, Ripolin, Vernis, Maison Océan, 71, rue de Valenciennes, ROUBAIX. 3050

## LES CONCOURS DE CHANT DU 14 JUILLET

La Fête Nationale du 14 juillet ayant lieu, cette année, le 10 juillet, les concours habituels commenceront exceptionnellement le dimanche 10 par ceux des diverses catégories de théâtre qui auront lieu, cette journée sur la belle scène de l'Hippodrome.

Des renseignements reçus par l'organisation des concours, il résulte que cette première journée sera chargée de spectacles de toutes sortes, afin de prendre toutes les dispositions nécessaires, MM. les chefs de groupe sont informés qu'ils doivent faire connaître le plus tôt possible, au Bureau du Secrétaire, l'ordre de leur programme et leur interpréter et déposer en même temps la maquette des décors et accessoires nécessaires.

## LA BOURSE - LILLE CLOESEN et son Orchestre REPAS COMPLET EXCELLENT... 15frs

## UN CONCERT A L'HOSPICE BARBIEUX

Voici le programme du concert qui sera exécuté à l'Hospice Barbieux, le dimanche 20 mai, de 10 h. 30 à 11 h. 30, par l'Harmonie du Moulin :

1. Pas redoublé, Honneur au Président (Andrieu) ; 2. Sur la Pelouse, fantaisie pastorale (Reisen) ; 3. Polka (M. L. Lucien) ; 4. Marche de l'Erdenck (Housiaux) ; 5. Hubert, gavotte (F. Andrieu) ; 6. La Vallée des Roses, fantaisie (Champel).

## BELLEVEUE - LILLE

Samedi 23 Mai, en matinée et en soirée, M. FOREST, 1er baryton de l'Opéra 0.345

## ASSURANCES SOCIALES GRATUITES COTISATIONS POUR LES CHOMEURS

Les personnes de nationalité française, belge, italienne et polonaise se trouvant en chômage complet depuis le 1er janvier 1932, de façon continue ou par intermittence, peuvent se faire inscrire, munies de leur carte d'identité des Assurances Sociales, à l'Office de Placement, 2, rue Natif, à Roubaix, afin d'être inscrits sur les listes de chômage et de bénéficier ainsi de leurs droits aux prestations.

## Sociétés et Comités

FAMILLES NOMBREUSES. — Le Comité des familles nombreuses du Nord et du Pas-de-Calais, organise à l'occasion de la Journée des mères, une tombola parmi ses adhérents. 100 lots seront répartis entre les membres en règle de leur cotisation.

La présence n'est pas indispensable ; toutefois, les membres du Comité, qui auront à être présents au tirage, qui aura lieu vers 10 h., au siège.

UNION DES BÉNÉVOLES DE FRANCE. — Les membres de l'Union du diplôme d'aides infirmières auront lieu le mardi 31 courant et le mercredi 1er juin, à 17 h., au siège de l'Union, 49, rue d'Alsace, et sous la présidence du professeur Debat, délégué régional de la Fédération.

FANFARE DE TROMPETTES « LES ENFANTS DU NORD ». — Ce soir, à 20 h., au siège, répétition générale.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS. — Invités par le Radio Club du Nord de la France à assister à la messe qui sera célébrée le dimanche 20 mai, à 10 h., à l'église Saint-Martin, à la mémoire du général Féréol, le Conseil d'administration invite les adhérents à assister à la messe à 9 h. 30, à la messe de 10 h., à la messe de 11 h., à la messe de 12 h., à la messe de 13 h., à la messe de 14 h., à la messe de 15 h., à la messe de 16 h., à la messe de 17 h., à la messe de 18 h., à la messe de 19 h., à la messe de 20 h., à la messe de 21 h., à la messe de 22 h., à la messe de 23 h., à la messe de 24 h., à la messe de 25 h., à la messe de 26 h., à la messe de 27 h., à la messe de 28 h., à la messe de 29 h., à la messe de 30 h., à la messe de 31 h., à la messe de 32 h., à la messe de 33 h., à la messe de 34 h., à la messe de 35 h., à la messe de 36 h., à la messe de 37 h., à la messe de 38 h., à la messe de 39 h., à la messe de 40 h., à la messe de 41 h., à la messe de 42 h., à la messe de 43 h., à la messe de 44 h., à la messe de 45 h., à la messe de 46 h., à la messe de 47 h., à la messe de 48 h., à la messe de 49 h., à la messe de 50 h., à la messe de 51 h., à la messe de 52 h., à la messe de 53 h., à la messe de 54 h., à la messe de 55 h., à la messe de 56 h., à la messe de 57 h., à la messe de 58 h., à la messe de 59 h., à la messe de 60 h., à la messe de 61 h., à la messe de 62 h., à la messe de 63 h., à la messe de 64 h., à la messe de 65 h., à la messe de 66 h., à la messe de 67 h., à la messe de 68 h., à la messe de 69 h., à la messe de 70 h., à la messe de 71 h., à la messe de 72 h., à la messe de 73 h., à la messe de 74 h., à la messe de 75 h., à la messe de 76 h., à la messe de 77 h., à la messe de 78 h., à la messe de 79 h., à la messe de 80 h., à la messe de 81 h., à la messe de 82 h., à la messe de 83 h., à la messe de 84 h., à la messe de 85 h., à la messe de 86 h., à la messe de 87 h., à la messe de 88 h., à la messe de 89 h., à la messe de 90 h., à la messe de 91 h., à la messe de 92 h., à la messe de 93 h., à la messe de 94 h., à la messe de 95 h., à la messe de 96 h., à la messe de 97 h., à la messe de 98 h., à la messe de 99 h., à la messe de 100 h.

Vacances, repos, cigarettes, cigaretses, tabac, papier, et quel tabac ! LA GITANE en bon tabac de Régie est la cigarette chic du vrai fumeur

## ÉTAT-CIVIL

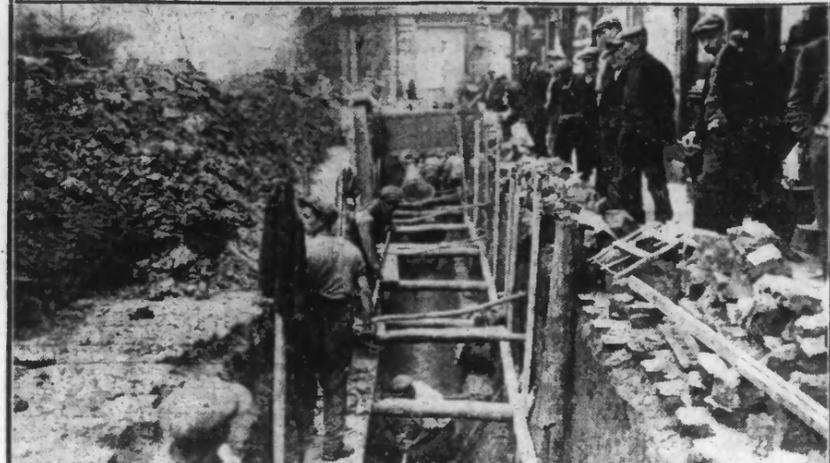
Naissances : Julien Lemaitre, rue Jacquard, cour Maurel ; Jeanne Fierquin, rue du Fort, cour Parent ; Marie Pietrzyk, boulevard de Metz ; René Vandervort, rue Desormes, cour Cardon ; Jeanne Pielle, rue Condorcet ; 3. Bornand, boulevard de la République ; 4. Epeste, boulevard de la République ; 5. Ed. de Lambrisi, 6.

Publications : Corine Manuelle, plombière, rue de Valenciennes, 35 ; et Marie Coman, vailleuse, rue d'Espagne, 35 ; Jean Leveugle, mécanicien, Wasquehal, et Suzanne Gallart, couturière, rue de Valenciennes, 118.

Mariages : Julien Lemaitre, rue Jacquard, cour Maurel ; Jeanne Fierquin, rue du Fort, cour Parent ; Marie Pietrzyk, boulevard de Metz ; René Vandervort, rue Desormes, cour Cardon ; Jeanne Pielle, rue Condorcet ; 3. Bornand, boulevard de la République ; 4. Epeste, boulevard de la République ; 5. Ed. de Lambrisi, 6.

Décès : Julien Lemaitre, rue Jacquard, cour Maurel ; Jeanne Fierquin, rue du Fort, cour Parent ; Marie Pietrzyk, boulevard de Metz ; René Vandervort, rue Desormes, cour Cardon ; Jeanne Pielle, rue Condorcet ; 3. Bornand, boulevard de la République ; 4. Epeste, boulevard de la République ; 5. Ed. de Lambrisi, 6.

# DE GRANDS TRAVAUX SONT EN COURS D'EXECUTION PLACE DE LA FOSSE-AUX-CHÊNES A ROUBAIX



Il y a une dizaine de jours, nous avons annoncé qu'une série d'importants travaux d'aqueducage et de réfection de chaussées, allaient être entrepris incessamment, aux environs de la place de la Fosse aux Chênes, notamment, rues de Tourcoing, Henri Carrette et Dautembert.

Or, depuis quelques jours, un vaste chantier vient de s'ouvrir place de la Fosse aux Chênes. Une équipe de terrassiers a creusé une tranchée profonde d'environ cinq mètres, et des maçons sont actuellement occupés à la construction d'un aqueduc qui permettra l'évacuation des eaux résiduaires. La chaussée de la rue Henri-Carrette commencent également à disparaître et des ouvriers

de la compagnie de tramways L.E.R.T. procèdent au déplacement de la voie de tram G.K.

Un nombreux public suit, d'un œil intéressé, l'exécution de ces travaux, qui sont poussés avec une rare activité, ce qui laisse supposer que tout sera terminé dans un temps relativement restreint.

assez embrouillées à M. Ménard, commissaire de police. Or, le vélo en question, d'une valeur de 675 frs a été trouvé par un agent de la Mairie et l'Yser a été restitué au propriétaire, M. Ménard, ayant été avisé de cette trouvaille, en a averti M. Poulain qui a pu rentrer en possession de sa machine.

Une remise de décorations à la Jeune France. — Dimanche après-midi, aura lieu, chez M. Louis Bertoux, Président de l'Harmonie La Jeune France, la remise des médailles d'honneur du gouvernement à quelques anciens membres de cette ancienne société. La société se rendra ensuite, en corps, au siège, où elle donnera une audition à M. Henri Chanu, son directeur, récemment décoré de palmes académiques.

Les vieux travailleurs à l'honneur. — M. le Préfet du Nord vient d'adresser à la Mairie, des médailles et diplômes décernés par le Ministère du Travail, à de vieux travailleurs pour leurs bons et loyaux services rendus dans le même établissement. Reçoit la médaille d'honneur en vermeil, M. M. Alphonse Descamps, appretier et Lucien Sadaune, ouvrier. M. le Préfet a également décerné des palmes académiques.

Le concert de A. C. Fortin, au profit des chômeurs anciens combattants par la section des anciens combattants portugais au profit des chômeurs anciens combattants, aura lieu le dimanche 29 mai, à la Fraternelle, rue de Valenciennes, 118.

Voici le programme complet de cette soirée de bienfaisance : Orchestre dirigé par Macarow. I. Partie : Porto Lisboa, marche de Torres ; II. Fantaisie tirée de l'opéra de Verdi, « Les Maîtres Chanteurs » ; III. Danse à castagnettes, par M. Emilio ; IV. Sérénade, par M. Emilio ; V. Sérénade, par M. Emilio ; VI. Sérénade, par M. Emilio ; VII. Sérénade, par M. Emilio ; VIII. Sérénade, par M. Emilio ; IX. Sérénade, par M. Emilio ; X. Sérénade, par M. Emilio ; XI. Sérénade, par M. Emilio ; XII. Sérénade, par M. Emilio ; XIII. Sérénade, par M. Emilio ; XIV. Sérénade, par M. Emilio ; XV. Sérénade, par M. Emilio ; XVI. Sérénade, par M. Emilio ; XVII. Sérénade, par M. Emilio ; XVIII. Sérénade, par M. Emilio ; XIX. Sérénade, par M. Emilio ; XX. Sérénade, par M. Emilio ; XXI. Sérénade, par M. Emilio ; XXII. Sérénade, par M. Emilio ; XXIII. Sérénade, par M. Emilio ; XXIV. Sérénade, par M. Emilio ; XXV. Sérénade, par M. Emilio ; XXVI. Sérénade, par M. Emilio ; XXVII. Sérénade, par M. Emilio ; XXVIII. Sérénade, par M. Emilio ; XXIX. Sérénade, par M. Emilio ; XXX. Sérénade, par M. Emilio ; XXXI. Sérénade, par M. Emilio ; XXXII. Sérénade, par M. Emilio ; XXXIII. Sérénade, par M. Emilio ; XXXIV. Sérénade, par M. Emilio ; XXXV. Sérénade, par M. Emilio ; XXXVI. Sérénade, par M. Emilio ; XXXVII. Sérénade, par M. Emilio ; XXXVIII. Sérénade, par M. Emilio ; XXXIX. Sérénade, par M. Emilio ; XL. Sérénade, par M. Emilio ; XLI. Sérénade, par M. Emilio ; XLII. Sérénade, par M. Emilio ; XLIII. Sérénade, par M. Emilio ; XLIV. Sérénade, par M. Emilio ; XLV. Sérénade, par M. Emilio ; XLVI. Sérénade, par M. Emilio ; XLVII. Sérénade, par M. Emilio ; XLVIII. Sérénade, par M. Emilio ; XLIX. Sérénade, par M. Emilio ; L. Sérénade, par M. Emilio ; LI. Sérénade, par M. Emilio ; LII. Sérénade, par M. Emilio ; LIII. Sérénade, par M. Emilio ; LIV. Sérénade, par M. Emilio ; LV. Sérénade, par M. Emilio ; LVI. Sérénade, par M. Emilio ; LVII. Sérénade, par M. Emilio ; LVIII. Sérénade, par M. Emilio ; LIX. Sérénade, par M. Emilio ; LX. Sérénade, par M. Emilio ; LXI. Sérénade, par M. Emilio ; LXII. Sérénade, par M. Emilio ; LXIII. Sérénade, par M. Emilio ; LXIV. Sérénade, par M. Emilio ; LXV. Sérénade, par M. Emilio ; LXVI. Sérénade, par M. Emilio ; LXVII. Sérénade, par M. Emilio ; LXVIII. Sérénade, par M. Emilio ; LXIX. Sérénade, par M. Emilio ; LXX. Sérénade, par M. Emilio ; LXXI. Sérénade, par M. Emilio ; LXXII. Sérénade, par M. Emilio ; LXXIII. Sérénade, par M. Emilio ; LXXIV. Sérénade, par M. Emilio ; LXXV. Sérénade, par M. Emilio ; LXXVI. Sérénade, par M. Emilio ; LXXVII. Sérénade, par M. Emilio ; LXXVIII. Sérénade, par M. Emilio ; LXXIX. Sérénade, par M. Emilio ; LXXX. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXI. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXII. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXIII. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXIV. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXV. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXVI. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXVII. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXVIII. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXIX. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXX. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXI. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXII. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXIII. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXIV. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXV. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXVI. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXVII. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXVIII. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXIX. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXX. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXI. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXII. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXIII. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXIV. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXV. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXVI. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXVII. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXVIII. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXIX. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXX. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXXI. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXXII. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXXIII. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXXIV. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXXV. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXXVI. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXXVII. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXXVIII. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXXIX. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXXX. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXXXI. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXXXII. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXXXIII. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXXXIV. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXXXV. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXXXVI. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXXXVII. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXXXVIII. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXXXIX. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXXXX. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXXXXI. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXXXII. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXXXIII. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXXXIV. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXXXV. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXXXVI. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXXXVII. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXXXVIII. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXXXIX. Sérénade, par M. Emilio ; LXXXXXXXX. Sérénade, par M.